

Quelques détails pratiques

- **Aucun patient n'est reçu directement au centre de la douleur**
- Les patients sont référés par un médecin
- Le médecin fait parvenir au secrétariat une demande de consultation avec copie des lettres importantes par courrier, fax (022.382.99.40) ou email
- Si le médecin est intéressé à participer à la consultation multidisciplinaire du lundi après-midi, merci de l'indiquer sur la demande et de joindre une adresse email
- A la réception des documents, une convocation écrite est envoyée au patient avec copie au médecin.
- Tous les patients reçoivent avec la lettre de convocation un questionnaire à remplir et à rapporter à la première consultation.